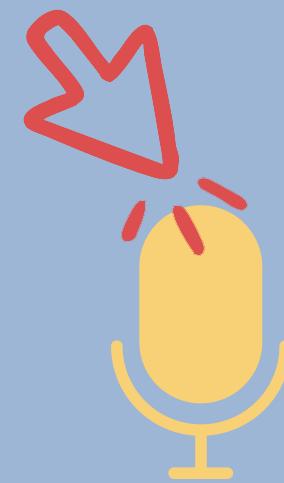
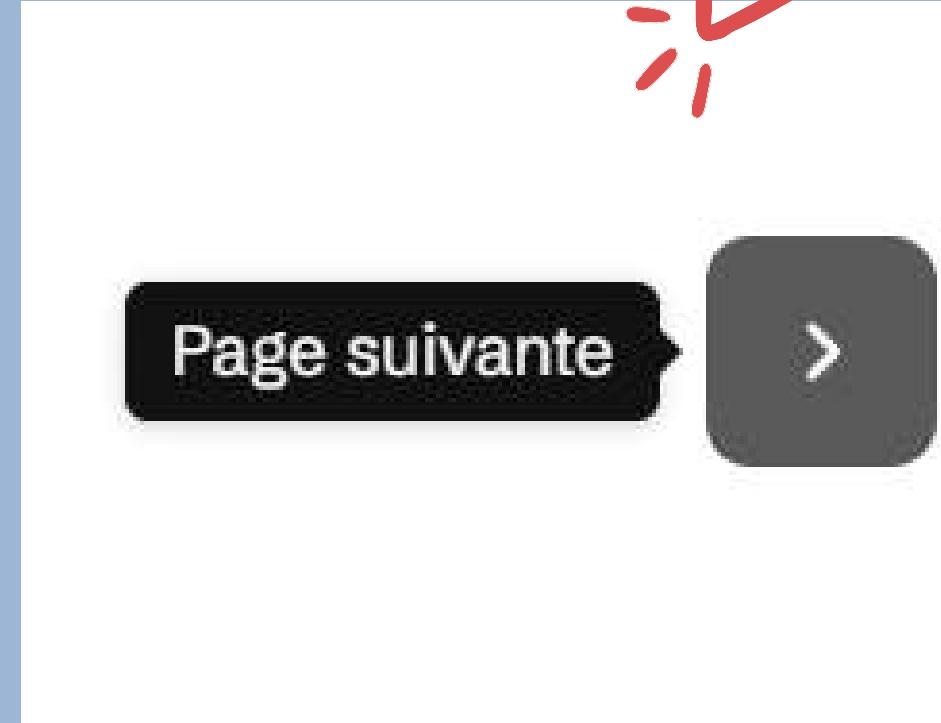


Projet Fédéral 2025-2029





Un document à lire ou à écouter



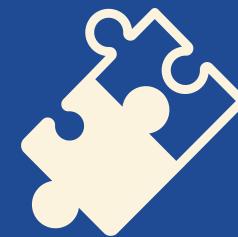
Accédez à la version en ligne pour l'audio



Sommaire



**La FFSA, son rôle, ses valeurs,
son organisation, ses actions**



**Un projet co-construit avec
tous les acteurs**



Un projet en 4 axes

**1 : Affirmer notre expertise en tant que
fédération des parasports adaptés**

**2 : Encourager la pratique de toutes
les personnes en situation de
handicap relevant du Sport Adapté**

**3 : Accompagner chaque sportif à
atteindre son excellence**

**Axe 4 : Contribuer à une société
durable et inclusive**



La FFSA : son rôle, ses valeurs, ses actions





La FFSA ?

La FFSA est en charge d'**organiser**, de **développer** et de **promouvoir** la pratique **sportive** des personnes présentant **des troubles psychiques** ou des **troubles neurodéveloppementaux** (TND) tels que ceux du **développement intellectuel** (TDI), ceux du **spectre de l'autisme** (TSA), ou ceux du **trouble du déficit d'attention** avec ou sans hyperactivité (TDAH).



Fédération Française du Sport Adapté

Un accompagnement spécifique depuis 50 ans

La FFSA développe un **accompagnement spécifique**, fondé sur la reconnaissance de la **singularité** de chaque sportif, de ses **besoins particuliers**, et de son **projet personnel**. Ce cadre de qualité **permet à chacun de viser l'excellence**, à sa manière, en **donnant du sens** à sa pratique. Chacun y vit un **parcours émancipateur**.



66 500 licenciés

La FFSA est **la plus grande fédération sportive française pour personnes en situation de handicap**.



Elle est **agrée** par le Ministère chargé des Sports, **délégataire de mission de service public** et **reconnue d'utilité publique**. Elle est signataire du **contrat d'engagement républicain**.





**Croire aux
capacités
d'émancipation
de chaque
individu**

Respect
Engagement
Plaisir
Equité



Nos valeurs



Solidarité
Autodétermination
Innovation
Dépassement





Fédération
Française
du Sport
Adapté

Le Contrat d'engagement républicain



Le contrat d'engagement républicain est signé par l'ensemble des structures de la FFSA (Ligues, CDSA et clubs).

Notre engagement

Ses principes :

1. Respect des lois de la République
2. Liberté de conscience
3. Liberté des membres de l'association
4. Egalité et non discrimination
5. Fraternité et prévention de la violence
6. Respect de la dignité de la personne humaine
7. Respect des symboles de la République



Offrir à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme, de vivre la passion du sport de son choix, dans un environnement voué à son **plaisir**, sa **performance**, sa **sécurité** et à l'exercice de sa **citoyenneté**

Nos missions

Développer la pratique du Sport Adapté pour une meilleure accessibilité : licenciés, formateurs, officiels, encadrants, accompagnateurs aidants, disciplines, rencontres

Développer le soutien au Sport Adapté : familles, établissements, associations, élus, administrations, entreprises...



Les priorités de la FFSA sont d'assurer : **le maintien en bonne santé**, le **développement des capacités personnelles**, une meilleure **intégration sociale**





Fédération
Française
du Sport
Adapté

Organisation
et
développement

Nos actions

Formation
et
Accompagnement



Accès aux
pratiques
sportives

Soutien
socio-éducatif
et
innovation

La FFSA poursuit le travail de faire de la France une **nation plus sportive et inclusive** en **augmentant le nombre de pratiquants** en situation de handicap d'ici 2029, tout en **favorisant le développement de pratiques sportives durables**.





Nos programmes

Non compétitif

Activités Motrices
Sport santé : Bouger avec
le Sport Adapté
Pratiques durables

Programmes transversaux

Féminisation
Sport Adapté Jeunes
Académie du Sport Adapté
Soutien à l'aide humaine
Prévention des violences



Publics spécifiques

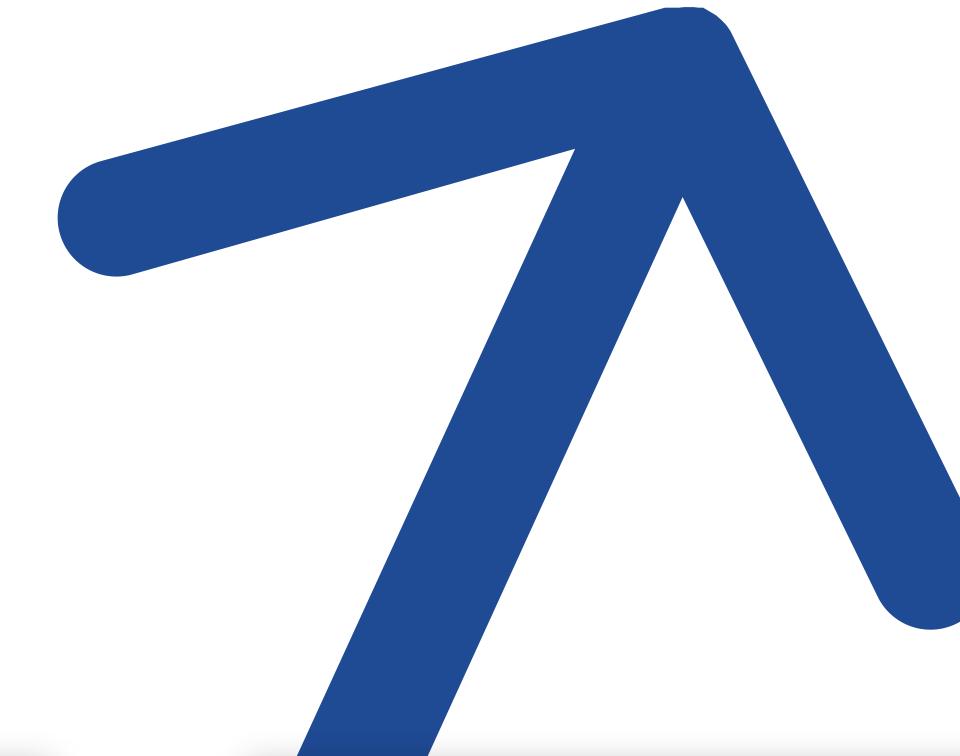
Sport et autisme
Sport, santé mentale et
handicap psychique

Compétition

Eligibilité, Classification
Championnats
départementaux,
régionaux, de France
Haut-Niveau

Formation

Encadrement,
adaptation, prise en
compte des besoins



Nos chiffres

+ de 66 500 licenciés

+ de 1600 clubs affiliés

+ de 3000 évènements par an



+ de 80 disciplines pratiquées

21 disciplines délégataires

9 reconnues de haut-niveau
3 paralympiques



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Notre organisation



National

- 21 commissions sportives
- Sport et autisme
- Activités motrices
- Sport Adapté Jeunes
- Sport, Santé mentale et handicap psychique
- Sport Santé - Bouger avec le Sport Adapté
- Eligibilité, Classifications
- Recherche
- ...



Régional : 18 Ligues

- Pôle vie associative
- Pôle sport
- Pôle formation
- Pôle comptabilité
- Pôle communication & partenariats
- Pôle informatique
- Académie du Sport Adapté

Appui aux politiques publiques :
Développement de la pratique,
Féminisation, Ethique et
déontologie, Engagement, Sport
de haut-niveau (10 Pôle France +
1 CNASEP), Formation,...
Coordination technique

Départemental : 94 Comités Départementaux

**Un projet
co-construit
avec tous les
acteurs**





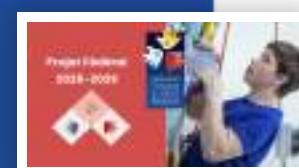
Notre méthodologie



300 personnes impliquées :

- **Elus de clubs, CDSA et Ligues**
- **Professionnels** nationaux et territoriaux
- **Sportifs** bénéficiaires

Un accompagnement par la SCOP Ellyx





La prise en compte des politiques publiques

La prise en compte des stratégies nationales ministérielles :

- Stratégie nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : autisme, Dys, TDAH, TDI
- Plan national d'adaptation des pratiques sportives au changement climatique
- Stratégie nationale sport et handicap 2025-2030
- Stratégie nationale sport santé 2025-2030

Le relais de financements :

- Soutien à l'aide humaine dans le parasport
- Pass'sport
- Projet sportif fédéral
- ...

L'adaptation des dispositifs du Ministère au public spécifique :

- Savoir rouler à vélo
- J'appends à nager
- Aisance aquatique
- ...



Un projet fédéral ambitieux



Axe 1
.....

**Affirmer notre expertise en tant
que fédération des parasports
adaptés**

Axe 3
.....

**Accompagner chaque sportif
à atteindre son excellence**

Axe 2
.....

**Encourager la pratique de toutes
les personnes en situation de
handicap relevant du Sport
Adapté**

Axe 4
.....

**Contribuer à une société
durable et inclusive**



Axe 1

Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

La FFSA souhaite **affirmer son rôle central et historique** en faveur des pratiques sportives des personnes en situation de handicap.

La FFSA porte **une vision inclusive du sport**, qui **replace le sportif au cœur de l'action**. Elle **revendique une expertise spécifique et reconnue**.

→ **Consolider la position de référence nationale en matière de parasport adapté**

- en **valorisant les savoir-faire**
- en **renforçant la capacité d'innovation sociale**
- en **développant une culture partagée de son expertise**.



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés



Objectifs

Renforcer la reconnaissance, la légitimité et l'influence de la FFSA en tant qu'acteur référent du parasport.

Affirmer et de partager collectivement ce qui constitue l'**expertise de la FFSA**. Cette identité commune doit permettre à la FFSA de **rester incontournable, d'être reconnue nationalement et localement** et de **porter une vision inclusive du sport accessible à tous**. C'est d'apparaître pour tous comme **l'acteur ressource sur les parasports adaptés**.

Notre expertise

Une approche fondée sur des **valeurs fortes**, une **expérience de terrain unique** et une **capacité d'accompagnement adaptée à la diversité des besoins et des projets de chacun**.



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Notre ambition



- Être **connu et reconnu par les publics, institutions et acteurs du sport et du handicap**
- **Réaffirmer l'identité et la place centrale des sportifs dans le mouvement**
- **Faire reconnaître les savoir-faire uniques en matière d'innovation sociale, d'expertise sportive, d'accompagnement et de respect de la personne**
- **Structurer et partager une dynamique de recherche** via commission en lien avec les acteurs de terrain et le monde scientifique
- **Valoriser l'expertise collective**, en particulier **celle des sportifs** pour porter une parole forte et légitime à l'échelle nationale et locale
- Continuer le **questionnement permanent de l'approche technique et pédagogique** du Sport Adapté afin de **répondre aux besoins singuliers des personnes dont le handicap est invisible**
- Valoriser et diffuser le savoir-faire en termes d'**éligibilité et de classification de la FFSA**

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 :
Formaliser
notre expertise
parasport
adapté



Axe 1.2 :
Diffuser notre
expertise en
interne et en
externe

Axe 1.3 :
Faire
reconnaître
notre expertise



Pour **renforcer sa reconnaissance et son positionnement d'acteur référent**, la FFSA doit **consolider, structurer et valoriser son expertise** spécifique du Parasport Adapté.

Cela passe par une **meilleure formalisation** des savoir-faire, des règles qui encadrent les pratiques, ainsi qu'une **communication claire et partagée** à tous les niveaux. Il s'agit aussi de faire vivre et évoluer cette expertise grâce aux **liens avec le monde académique et scientifique**, en **favorisant la réflexion collective et l'innovation sociale**.



Objectifs - Axe 1.1

Définir et promouvoir l'**expertise de la FFSA** sur le parasport adapté en s'appuyant sur une **identité forte**, une **dynamique de recherche**, des **outils partagés** et une **communication claire**, afin de garantir une **pratique sportive de qualité, reconnue et accessible** sur tout le territoire.



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 : Formaliser notre expertise paraport adapté

Axe 1.2 : Diffuser notre expertise en interne et en externe

Axe 1.3 : Faire reconnaître notre expertise



Echelon national

- Définir l'identité et les référentiels fédéraux
- Concevoir des contenus de communication
- Renforcer la dynamique de recherche au service du Sport Adapté
- Développer des collaborations nationales et internationales
- Structurer et animer les instances nationales (Commissions, Académie, Equipe technique Nationale)
- Garantir la veille, l'innovation et la mise en œuvre des programmes sur tout le territoire
 - Impliquer le Groupe Experts Académie dans la formalisation

Rôles des acteurs



Comités départementaux

- Relayer et utiliser les outils fédéraux
- Participer et faire remonter les besoins en formation, en incitant les acteurs territoriaux à s'y engager
- Mobiliser les clubs et accompagner la mise en œuvre locale



Ligues

- S'approprier les outils et supports fédéraux
- Structurer et animer les instances régionales (Commissions, Académie, Equipe technique Régionale)
- Participer et construire avec les instances régionales (ex : Conférence régionale du sport, Agence régionale de santé, Conseil Régional, Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport, Comité Régional Olympique et Sportif ...) et diffuser les évolutions



Clubs

- Appliquer les référentiels et contribuer à la valorisation du Sport Adapté



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 :
Formaliser
notre expertise
parasport
adapté

Axe 1.2 :
Diffuser notre expertise en interne et en externe

Axe 1.3 :
Faire
reconnaître
notre expertise



Objectifs - Axe 1.2

Pour renforcer l'impact, la FFSA doit **diffuser plus largement son expertise, en interne** auprès des acteurs du réseau, comme **en externe** auprès des partenaires et du grand public. Cela implique de **développer une culture commune, de renforcer les dispositifs de formation, de capitaliser sur les expériences, et de mettre à disposition des outils de communication modernes et accessibles.**

L'enjeu est aussi de **consolider le maillage territorial pour garantir une offre de qualité partout en France**

Renforcer la diffusion de l'expertise et des savoir-faire de la FFSA en s'appuyant sur des dispositifs de formation élargis, des outils de communication partagés/innovants, ainsi qu'une meilleure structuration territoriale, pour garantir un développement homogène, visible et inclusif du Sport Adapté. C'est être ressource pour d'autres acteurs de la société sur les Parasports adaptés, pour qu'il n'y ait pas de recul pour les sportifs.



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 :
Formaliser
notre expertise
parasport
adapté

Axe 1.2 :
Diffuser notre expertise en interne et en externe

Axe 1.3 :
Faire reconnaître
notre expertise



Echelon national

- Elaborer et porter une **stratégie de communication cohérente**
- **Diffuser les outils de communication** partagés (guides, vidéos, supports types)
- Elaborer et mettre en œuvre une **stratégie de formation** allant des Fonda'mentaux au DESJEPS « Sport Adapté », en collaboration avec les Organismes de formation de Ligue à destination des bénévoles, personnes en **situation de handicap** et professionnels
- Capitaliser et diffuser les **bonnes pratiques** et les **innovations**
- Concevoir des **outils numériques** (application, logiciels) accessibles à tous
- **Piloter le maillage territorial et accompagner** les Ligues et CDSA

Comités départementaux

- **Accompagner** la mise en place de l'**offre** et en faire la **promotion** (site internet, réseaux sociaux...)
- **Faire connaître l'expertise Sport Adapté** (ex : accompagnement d'ambassadeurs, diffusion d'informations aux référents Sport ESMS)
- **Inciter** les nouveaux acteurs à **s'acculturer par les Fonda'mentaux**

Rôles des acteurs

Ligues

- **S'approprier et diffuser les outils et supports fédéraux**
- Être organisme de formation certifié Qualiopi
- Mettre en place une **offre de formation** sur tout le territoire en s'impliquant dans la **stratégie nationale de formation**
- Faire connaître l'expertise Sport Adapté (ex : organisation de colloques, accompagnement d'ambassadeurs, ...)

Clubs

- Promouvoir et diffuser l'**offre**
- Participer activement aux formations
- Répondre à l'objectif : 1 club = 1 officiel et 1 éducateur formé FFSA



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 :
Formaliser
notre expertise
parasport
adapté

Axe 1.2 :
Diffuser notre
expertise en
interne et en
externe

Axe 1.3 :
Faire
reconnaître
notre expertise



Objectifs - Axe 1.3

Pour **renforcer sa reconnaissance** en tant qu'**acteur de référence du parasport adapté** pour les personnes en situation de handicap, la FFSA doit **valoriser et diffuser son expertise** en travaillant en réseau avec les **secteurs du sanitaire, du médico-social et du monde sportif**. Cela passe par le **développement d'environnements plus inclusifs**, l'**émergence de nouveaux rôles** pour les PSH et la **formation d'acteurs qualifiés**.

Valoriser l'expertise de la FFSA en **soutenant l'innovation sociale** au service des PSH par le développement de partenariats structurés, la **création d'environnements inclusifs**, la **montée en compétences des acteurs** et la **reconnaissance des apports** du Sport Adapté dans les domaines de la **santé**, du **médico-social** et de l'**éducation sportive**.



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Axe 1.1 :
Formaliser
notre expertise
parasport
adapté

Axe 1.2 :
Diffuser notre
expertise en
interne et en
externe

Axe 1.3 :
Faire
reconnaître
notre expertise



Echelon national

- Rendre plus **efficace** chaque **service** (communication, formation, licences...)
- Développer des **partenariats/conventions structurés avec le secteur santé et médico-social** (conventions, réseaux)
- **Coopérer** avec le **Comité Paralympique et Sportif Français** pour le **développement** et l'**Equipe de France Paralympique**
- Renouveler les **modalités partenariales avec les fédérations homologues** en **normant les classifications FFSA**
- Assurer la **visibilité des actions de formation** menées sur les **territoires** et celle des **recherches** dans lesquelles la FFSA est impliquée
- Faire **reconnaitre les clubs Sport Adapté comme des « Clubs inclusifs »**
- Faire **connaître le CNASEP** pour valoriser les modalités d'accompagnement FFSA des sportifs de haut-niveau

Comités départementaux

- Faire **remonter les besoins identifiés et les retours du terrain**
- **Collaborer** pour relayer au local
- **Co-animer des formations** avec l'**OF de la Ligue**
- **Diffuser les programmes fédéraux**
- S'impliquer dans l'**animation territoriale** des **référents APS d'ESMS**

Rôles des acteurs

Ligues

- **Collaborer pour relayer** au niveau territorial
- **Faire connaître l'organisme de formation** sur le territoire
- Développer des **partenariats/conventions structurés** avec le **secteur santé et médico-social** (conventions, réseaux)
- **Associer le référent paralympique régional** aux actions territoriales
- **Former un réseau d'ambassadeurs** du Sport Adapté
- **Valoriser l'expertise** Sport Adapté **dans les communications**

Clubs

- Faire **remonter les besoins de formation** identifiés
- Mettre en œuvre les **programmes fédéraux**
- Proposer des **environnements adaptés aux sportifs** en tenant compte de leurs besoins et projets
- **Valoriser les projets éducatifs** proposés

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés



Indicateurs de pilotage



Communication

Nombre et types d'outils de communication produits
Mode de diffusion et prise en compte de l'accessibilité
Nombre d'actions pour faire connaître l'expertise Sport Adapté
Visibilité accrue
Nombre de référents APS sensibilisés à l'expertise Sport Adapté
Nombre d'ambassadeurs impliqués

Programmes fédéraux

Nombre et types de programme mis en œuvre
Nombre de personnes touchées
Nombre de référentiels produits et diffusés

Formation

Nombre d'offres de formation diffusées

Instances et recherche

Nombre de commissions créées ou renouvelées (nationales, régionales, départementales)
Nombre et profils des formateurs
Nombre de recherche dans lesquelles la FFSA est impliquée
Nombre de vulgarisations scientifiques proposées

Axe 2

.....
Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté



L'accès au sport pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles neurodéveloppementaux est au cœur de l'engagement de la FFSA.

Afin que **chaque personne** puisse **choisir, pratiquer et s'épanouir** dans le sport de son **choix**, il est essentiel de :

- **lever les freins** existants,
- de **diversifier l'offre** sportive
- de garantir des **conditions d'accueil accessibles, sécurisées et inclusives** partout sur le territoire.

Cet axe vise à favoriser l'accès pour tous à une pratique sportive de **qualité**, en **soutenant les acteurs de terrain** et en mettant en place des **outils, des formations et une communication adaptée aux besoins réels des sportifs et sportives.**



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Objectifs

Permettre à **chaque sportif et sportive**, quel que soit **son âge, son handicap, sa localisation** ou sa **situation personnelle**, de **pratiquer le sport de son choix** dans un cadre **sécurisé, accessible et adapté** à ses **envies, ses aspirations** et ses **besoins**.

Cela implique **d'accompagner** et de **former** l'**ensemble des acteurs** du Sport Adapté pour **structurer l'offre de pratique, clarifier les rôles** de chacun et **garantir un environnement bienveillant, inclusif et pérenne** sur tous les **territoires**.



Notre expertise

Une approche fondée sur la personne, ses besoins et ses choix.



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Notre ambition

- Structurer et sécuriser l'**offre sportive** afin qu'elle soit **accessible, pérenne** et de **qualité** pour **tous les sportifs** sur l'**ensemble du territoire**.
- Accompagner et professionnaliser les **clubs, comités, ligues** pour **dynamiser** leur action et **renforcer leur capacité** à accueillir une diversité de sportifs.
- Rendre la **pratique accessible à tous** en prenant en compte les facteurs **d'âge, de genre, de localisation géographique, de handicap, de situation sociale et personnelle**.
- Développer une **stratégie de communication** harmonisée et partagée, qui **valorise les actions locales et nationales**.
- **Structurer l'offre à tous les niveaux de pratique** : loisir, compétition, Sport Adapté Jeunes, Haute Performance, Activités Motrices.
- Contribuer au **rayonnement de l'Equipe de France Paralympique** et renforcer la **visibilité du Sport Adapté dans les grands évènements Virtus** en mettant en avant la **diversité des disciplines et des sportifs**.
- Poursuivre et simplifier l'**accompagnement des parcours sportifs**, pour permettre à chacun de **progresser à son rythme, selon ses envies et ses capacités**



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 1.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique



Pour garantir un accès durable et de qualité au Sport Adapté pour tous, la FFSA doit structurer et développer une offre de pratiques diversifiée, sécurisée et adaptée.

Il s'agit de prioriser les besoins des publics, d'accompagner les clubs et les territoires dans la mise en œuvre de ces pratiques, et d'assurer une montée en compétences de l'ensemble des acteurs.

La FFSA doit également veiller à renforcer la communication interne et externe, moderniser les outils et proposer des solutions innovantes favorisant l'accès au sport pour tous.

Objectifs - Axe 2.1

Structurer, diversifier et sécuriser l'offre de pratiques sportives sur tout le territoire en accompagnant les clubs, les CDSA et les Ligues, en professionnalisant les acteurs, en sensibilisant et en renforçant les outils numériques et la communication pour favoriser l'accès au Sport Adapté.



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique



Echelon national

- Proposer un **calendrier national anticipé**, intégrant des défis nationaux rénovés
- Clarifier et communiquer sur tous les programmes fédéraux
- Renforcer le programme sport et santé mentale - **Handicap psychique**
- Impliquer et animer l'**Equipe technique nationale**
- Elaboration de **feuilles de route par enjeu**
- Proposer des **directives techniques nationales**
- Prioriser la **Stratégie nationale de féminisation**
- Mettre en œuvre un **observatoire des pratiques** et développer des outils numériques/digitaux au service du développement
- Déploiement d'un **règlement médical adapté** au public
- Recommandations de **bonnes pratiques de protection** des mineurs et personnes vulnérables dans les cahiers de charges des programmes et projets
- **Clarification des mesures et procédures disciplinaires**
- Recomposition des commissions indépendantes par discipline, d'éthique et de déontologie

Rôles des acteurs

Ligues

- Coordonner un **calendrier régional structuré**, permettant les **qualifications aux championnats de France**
- Coordonner l'**Equipe Technique Régionale** avec des référents régionaux
- Mettre en œuvre les **directives techniques nationales**
- Participer aux regroupements des référents régionaux
- Actualiser annuellement les données régionales dans l'**observatoire des pratiques**
- Déclarer l'**organisation de rencontres** sur le calendrier FFSA en ligne
- Organiser des **formations d'officiels** sur le territoire
- Nommer un **référent « Prévention Violences »**



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 :
Structurer
l'offre des
pratiques
accessibles et
sécurisées

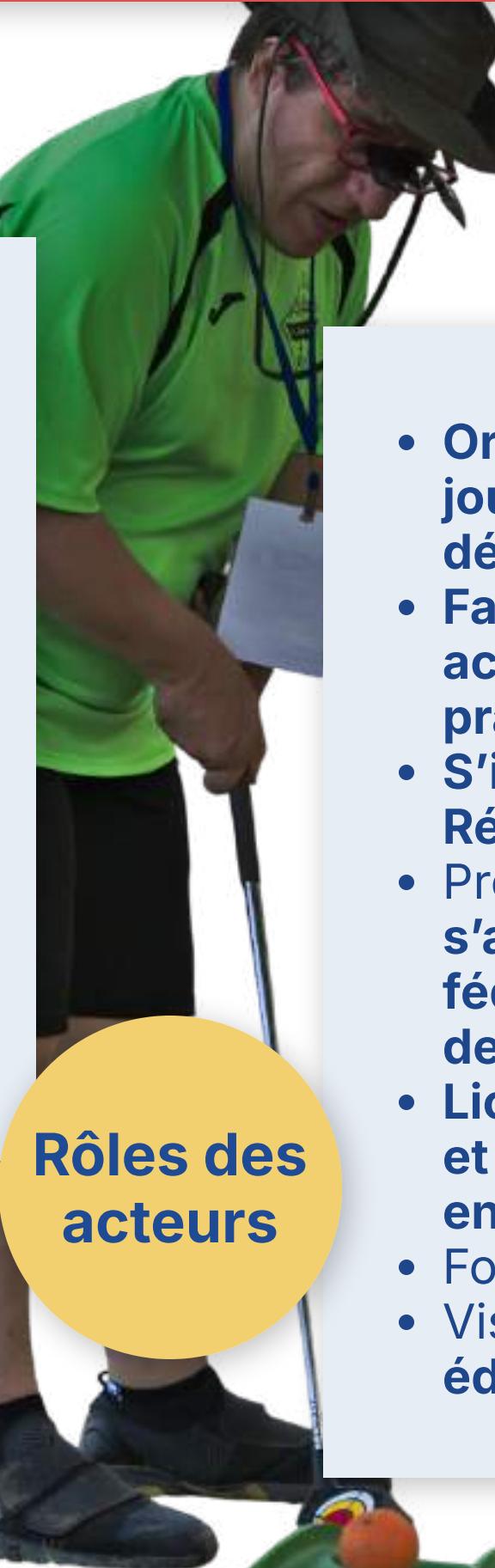
Axe 2.2 :
Accompagner de
la sensibilisation
à la licence

Axe 2.3 :
Lever les freins
périmétriques à
la pratique



Comités départementaux

- Coordonner un **calendrier départemental structuré**, permettant la **découverte du Sport Adapté**
- Déclarer l'**organisation de rencontres** sur le calendrier FFSA en ligne
- **S'impliquer dans l'Equipe Technique Régionale**
- Actualiser annuellement les données départementales dans l'**observatoire des pratiques**
- Contribuer à l'**affiliation de clubs** pour proposer une offre diversifiée et **développer les territoires carencés**
- **Accompagner les clubs pour l'élaboration de leur projet de club**



Rôles des acteurs

Clubs

- Organiser ou coorganiser les **promotionnelles et découverte**
- Favoriser le lien entre les sportifs et accompagner leur accès à la pratique
- **S'impliquer dans l'Equipe Technique Régionale**
- Proposer une **offre diversifiée** en s'appuyant sur les programmes fédéraux et répondant aux attentes des pratiquants
- Licencier l'ensemble des bénévoles et sportifs pour contribuer à un **environnement sécurisé**
- Former un **classificateur par club**
- Viser le « **1 club = 1 officiel et 1 éducateur formé** »



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 :
Structurer
l'offre des
pratiques
accessibles et
sécurisées

Axe 2.2 :
Accompagner
de la
sensibilisation
à la licence

Axe 2.3 :
Lever les freins
périmétriques à
la pratique



Pour **renforcer l'accès au Sport Adapté** et **favoriser l'engagement des publics**, la FFSA souhaite repenser la licence comme un véritable levier d'inclusion.

Il s'agit de **construire des parcours allant de la découverte à une pratique régulière**, de simplifier et moderniser les systèmes d'adhésion, tout en développant des actions de **sensibilisation nouvelles et accessibles**.

La **licence** doit devenir un outil central, fédérateur et facilitateur pour tous les acteurs.

Objectifs - Axe 2.1

Favoriser l'accès au Sport Adapté par la **création de parcours de découverte** menant à la **pratique régulière**, renforcer la **sensibilisation et la communication** à tous les niveaux et **aller vers les publics pour susciter l'adhésion..**



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique



Echelon national

- Créer une **application « Sport Adapté »** intégrant l'espace licences, un calendrier en ligne et les inscriptions aux rencontres accessibles à tous
- Développer des **supports de communication harmonisés et déclinables par instance** (affiches, présentations, vidéos)
- Piloter et animer la **stratégie de formation sur tout le territoire**
- Concevoir et diffuser une **nouvelle politique de la licence simplifiée et accessible**



Comités départementaux

- Organiser localement des **actions de sensibilisation et journées promotionnelles**, prioriser celles permettant de mener à une prise de licence et une **inscription en club** et y mobiliser **des ambassadeurs**
- Être moteur dans la promotion de la licence découverte et du forfait licence développement pour tendre à une licence annuelle et durable
- Accompagner les clubs dans les inscriptions et les premières pratiques
- Contribuer à l'**animation du réseau des référents APS en ESMS**
- Accompagner les « Clubs inclusifs » vers l'affiliation avec un projet durable et structurant

Rôles des acteurs



Ligues

- Faire **remonter les besoins spécifiques des territoires**
- **Relayer les outils de communication** et s'assurer de leur bonne utilisation
- **Contribuer à l'animation du réseau des référents APS** en ESMS avec l'ARS et la DRAJES
- Mettre en œuvre les formations aux **Fonda'mentaux**

Clubs

- Proposer et organiser des journées de découverte et des **pratiques partagées**
- Nommer des **ambassadeurs du club** et les accompagner
- Accompagner les **nouveaux pratiquants vers la prise de licence**
- Garantir la **prise de licence de tous** (sportifs et bénévoles)
- Être **acteur de la promotion** locale via les supports fédéraux
- Participer à la formation **Fonda'Mentaux**
- Accompagner à l'utilisation du **Pass'sport**



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 :
Structurer
l'offre des
pratiques
accessibles et
sécurisées

Axe 2.2 :
Accompagner de
la sensibilisation
à la licence

Axe 2.3 :
Lever les freins périphériques à la pratique



Pour rendre le Sport Adapté accessible au plus grand nombre, il est essentiel de **lever les freins périphériques** à la pratique sportive.

Ces freins sont souvent liés au **transport**, à l'**accompagnement**, à l'**information** ou à la **simplification des démarches administratives**.

Cet axe vise à **innover pour favoriser l'accès à la pratique, impliquer les différents acteurs** (sportifs, familles, clubs, collectivités) et **créer des solutions concrètes, accessibles et inclusives**.



Objectifs - Axe 2.3

Lever les freins périphériques à la pratique du Sport Adapté en développant des **solutions de mobilité**, en renforçant l'**implication des familles**, des **bénévoles** et des **pair-aidants**, en **simplifiant les procédures administratives**, et en **favorisant l'inclusion des clubs** dans le tissu sportif local, afin de **garantir un meilleur accès et un maintien durable dans la pratique sportive**.



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 :
Structurer
l'offre des
pratiques
accessibles et
sécurisées

Axe 2.2 :
Accompagner de
la sensibilisation
à la licence

Axe 2.3 :
Lever les freins
périmériques à
la pratique



Echelon national

- Mobiliser les solutions de **co-voiturage** et **d'accompagnement des personnes** en situation de handicap
- S'appuyer sur le **calendrier en ligne** pour mieux **valoriser les rencontres** et faciliter la logistique
- **Centraliser les bonnes pratiques** pour les valoriser et les mutualiser
- **Valoriser la pratique féminine** dans toutes les communications et actions
- Repérer, soutenir et **valoriser les pratiques de pair-aidance**
- Adapter la communication et son accessibilité pour toucher davantage de public
- Soutenir le développement dans les territoires ultra-marins

Rôles des acteurs



Ligues

- **Soutenir la mise en place d'actions d'accompagnement à la mobilité** et au bénévolat
- Mobiliser l'**ETR** pour la mise en œuvre de la **stratégie nationale de féminisation**
- Former les référents APS en ESMS au déploiement des 30' d'APQ en ESMS

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Axe 2.1 :
Structurer
l'offre des
pratiques
accessibles et
sécurisées

Axe 2.2 :
Accompagner de
la sensibilisation
à la licence

Axe 2.3 :
Lever les freins
périphériques à
la pratique



Comités départementaux

- Travailler avec les **collectivités** pour **faciliter l'accès aux infrastructures** sportives
- Organiser localement des **actions de pair-aidance, de parrainage et de soutien aux familles**
- Collaborer avec le **Conseil Départemental** et la **MDPH** sur la problématique des **transports**
- Proposer des **solutions de "Tran'Sport Adapté"** en lien avec les clubs
- **Recenser les solutions de co-voitfrage** et d'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Animer le réseau des **référents APS en ESMS** pour le déploiement des 30' d'APQ (activité physique quotidienne) en ESMS

Rôles des acteurs

Clubs

- Être **acteurs du changement** en mettant **en place des actions d'accueil pour les nouveaux sportifs** (parrains, bénévolat)
- Proposer et **participer à des solutions de mobilité** (covoiturage, transports solidaires) et **renforcer la pair-aidance pour les transports**
- **Favoriser l'inclusion** de nouveaux pratiquants en levant les **barrières matérielles et logistiques**
- **Collaborer avec les EPCI** sur la problématique des transports
- **Mobiliser le pass'sport**
- **S'appuyer sur des aidants** afin de renforcer l'accompagnement humain pour les sportifs en manque d'autonomie
- **Contribuer au déploiement des 30' d'APQ dans les ESMS**



Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les personnes en situation de handicap relevant du Sport Adapté

Indicateurs de pilotage



Clubs

Nombre de clubs affiliés avec un projet de club s'inscrivant dans le projet FFSA
Nombre de clubs accompagnés dans l'élaboration de leur projet de club
Nombre de clubs ayant un officiel formé
Qualité du maillage territorial
Nombre de pass'sports mobilisés
Nombre de pair-aidants mobilisés



Sécurité

Nombre de référents prévention violences nommés

Programmes

Nombre de programmes fédéraux mis en œuvre (Sport Adapté Jeunes, sport et autisme, activités motrices, sport et santé mentale)
Diversité de l'offre de pratiques sur les territoires en cohérence avec le projet fédéral
Nombre de rencontres inscrites au calendrier (et particulièrement dans les zones carencées)
Nombre de sportifs participant aux rencontres



Organisation

Nombre de réunions d'Equipe Technique Nationale
Elaboration de directives nationales
Nombre d'Equipes techniques régionales opérantes
Nombre de conventions d'Equipes techniques régionales
Elaboration d'un nouveau règlement médical
Nombre de feuilles de route précisant les enjeux et les objectifs

Pratiques

Nombre de sports représentés dans chaque département et région
Nombre de journées organisées en adéquation avec les pratiques existantes du territoire
Qualification des profils de participants (jeunes, adultes, type de handicap, genre, ...)
Nombre de participants aux Défis nature

Formation

Lien nombre de personnes sur la sensibilisation / nombre de licenciés
Nombre de Modules présentiel des Fonda'Mentaux
Nombre de clubs accompagnés dans le dispositif « Clubs inclusifs » affiliés

Axe 3

.....

Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence



La FFSA œuvre pour que **chaque sportif et sportive, quel que soit son niveau, ses capacités, ses aspirations ou son parcours,** puisse **s'épanouir pleinement dans sa pratique et atteindre « son excellence ».**

→ **L'excellence** ne se détermine pas à la performance sportive, mais **se définit avant tout par la réalisation des objectifs personnels de chacun.**

Le handicap n'est alors pas un frein à la performance, c'est un autre chemin vers l'excellence.



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence



Objectifs

Permettre à chaque sportif ou sportive de trouver sa place dans le sport, de s'y épanouir et d'atteindre son propre sommet, qu'il s'agisse d'une pratique de loisir, de compétition ou de haute performance ou d'engagement associatif.

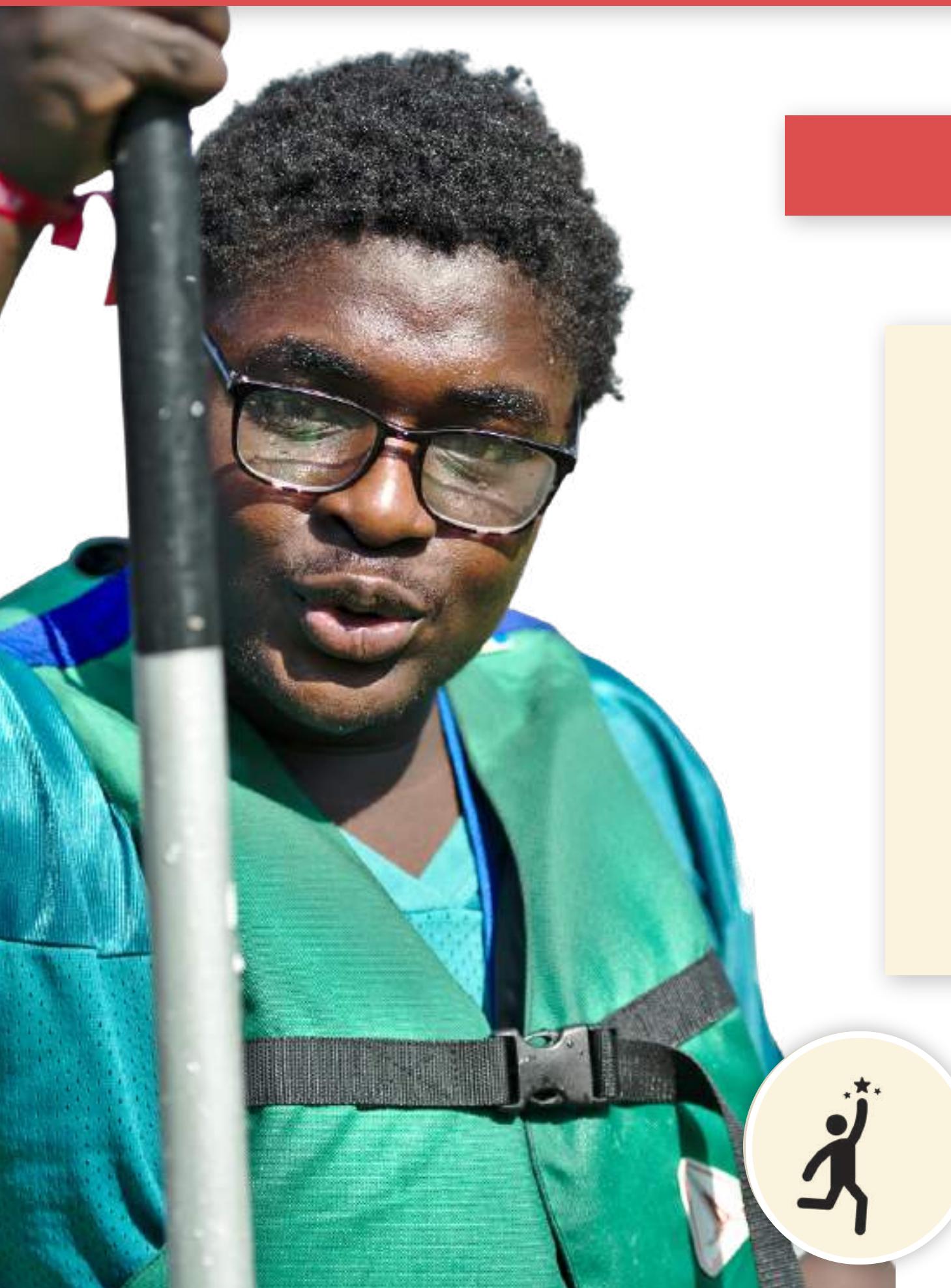
Il s'agit de garantir un accompagnement de qualité, individualisé, à chaque étape du parcours de la personne, en dépassant les obstacles qui pourraient freiner l'expression des talents et des désirs.

Notre expertise

Une approche fondée sur la conviction que **chacun a des capacités** et qu'un **accompagnement adapté à chaque personne** permet de progresser vers des **objectifs autodéterminés**



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence



Notre ambition

- Déployer une **offre de pratique sportive structurée, cohérente et accessible sur tout le territoire**
- **Poursuivre, renforcer et simplifier l'accompagnement des sportifs** à travers des **équipes pluridisciplinaires**, des parcours simplifiés et un **maillage territorial performant**
- **Accroître la visibilité des sportifs** en Sport Adapté, notamment dans les compétitions nationales et internationales, et **favoriser leur reconnaissance au plus haut niveau**
- Consolider un **réseau de partenaires**, développer **des outils partagés** et **faire de l'inclusion et de la performance des piliers indissociables de l'action fédérale.**



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 :
Permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps

Axe 3.3 : Valoriser toutes les formes d'excellence



Objectifs - Axe 3.1

Pour garantir une **pratique sportive épanouissante et adaptée à chacun**, la FFSA souhaite **accompagner les sportifs dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs**, quels qu'ils soient : **santé, bien-être, compétition ou inclusion sociale**.

Il s'agit de **proposer des outils et des démarches** permettant aux sportifs de **se projeter, de progresser et de valoriser leur parcours sportif**.

Cet accompagnement s'appuie sur **l'identification des besoins, la structuration d'un suivi personnalisé et la montée en compétences** des acteurs fédéraux pour favoriser et contribuer à **l'épanouissement de tous les sportifs**.

Permettre aux sportifs de se fixer des objectifs personnels, de bénéficier d'un accompagnement structuré pour les atteindre, de valoriser leur progression et de renforcer leur implication dans la pratique sportive et la vie associative à travers des outils adaptés, des formations et un suivi partagé entre les acteurs fédéraux, territoriaux et associatifs.



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 :
Permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps

Axe 3.3 :
Valoriser toutes les formes d'excellence



Echelon national

- Créer un outil fédéral d'aide à la formulation et au suivi des objectifs et coopérer avec le secteur médico-social pour le diffuser
- Élaborer et centraliser des contenus de formation sur l'accompagnement aux objectifs et les modalités d'entretiens académiques
- Coordonner le suivi et la capitalisation des données
- Accompagner les sportifs engagés dans la haute performance pour viser des médailles aux Jeux Paralympiques 2028 / Viser d'être parmi les 3 meilleures nations aux Virtus Global Games 2027
- Accompagner les sportifs de haut-niveau par le CNASEP, en collaboration avec les PERF (Projet de Performance Fédéral)



Comités départementaux

- Accompagner les clubs et remonter les besoins locaux
- Participer à la montée en compétences des encadrants
- Sensibiliser les référents APS des ESMS et les clubs à l'outil fédéral d'aide à la formulation et suivi des objectifs
- Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté

Ligues

- Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté
- Relayer les formations fédérales sur l'accompagnement aux objectifs et les modalités d'entretiens pour les Académiciens du Sport Adapté
- Identifier et accompagner les sportifs à potentiel

Rôles des acteurs



Clubs

- Accompagner tous les sportifs dans la définition et la mise en œuvre de leurs objectifs
- Evaluer la réussite des objectifs et ajuster l'accompagnement si besoin
- Participer aux formations et mettre en œuvre les outils fédéraux
- Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté
- Insérer le projet sportif dans le projet de vie de la personne



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 :
Permettre à
chacun
d'atteindre ses
objectifs

Axe 3.2 :
Faciliter la
pratique
sportive de tous
dans le temps

Axe 3.3 :
Valoriser toutes
les formes
d'excellence



Objectifs - Axe 3.2

Garantir l'accès durable au Sport Adapté implique un accompagnement à long terme des structures, la consolidation de partenariats territoriaux, et le renforcement de dispositifs de soutien à la pratique.

Il s'agit d'ancrer l'activité sportive dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap, en assurant un maillage territorial solide, des relais locaux actifs, et des clubs outillés pour s'autonomiser et se pérenniser.



Favoriser la continuité de la pratique sportive pour tous les publics en structurant un maillage territorial efficace, en accompagnant les clubs vers l'autonomie et la pérennité, et en développant des partenariats avec d'autres fédérations ainsi que des dispositifs de soutien accessibles, lisibles et partagés à tous les niveaux.



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 :
Permettre à
chacun
d'atteindre ses
objectifs

Axe 3.2 :
Faciliter la
pratique
sportive de tous
dans le temps

Axe 3.3 :
Valoriser toutes
les formes
d'excellence



Echelon national

- Structurer chaque programme / outil /dispositif en tenant compte des singularités des pratiquants, des Activités Motrices à la Haute Performance
- Identifier les leviers pérennes d'appui aux clubs
- Appuyer la mise en lien avec les fédérations partenaires et les institutions



Comités départementaux

- Assurer le lien avec les partenaires locaux
- Recenser les dispositifs locaux d'accompagnement
- Accompagner les clubs dans la structuration et la recherche de partenariats
- Accompagner l'élaboration des projets d'APS dans les projets d'ESMS, avec les référents APS
- Analyser les facteurs d'arrêt de la pratique et proposer des remédiations territoriales

Rôles des acteurs



Ligues

- Relayer les dispositifs fédéraux à l'échelle régionale
- Accompagner les CDSA dans la structuration et la recherche de partenariats
- Participer à la remontée des besoins du territoire



Clubs

- S'approprier les outils fédéraux et dispositifs disponibles
- Travailleur à la pérennisation structurelle (gouvernance, projet associatif, financements)
- Maintenir l'offre de pratique dans le temps et sur le territoire
- Améliorer la fidélisation des licenciés
- Insérer le projet sportif dans le projet de vie de la personne

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 :
Permettre à
chacun
d'atteindre ses
objectifs

Axe 3.2 : Faciliter
la pratique
sportive de tous
dans le temps

Axe 3.3 :
Valoriser toutes
les formes
d'excellence



Objectifs - Axe 3.3

Reconnaitre et mettre en lumière la richesse et la diversité des pratiques du Sport Adapté, en valorisant chaque forme d'excellence qu'elle soit sportive, sociale, éducative ou inclusive.

Il s'agit de **développer une offre variée qui reflète la pluralité des aspirations des sportifs et des acteurs** (bénévoles, professionnels) et de **diffuser une communication adaptée, innovante et fédératrice** pour **renforcer l'image** du Sport Adapté à tous les niveaux.



Promouvoir toutes les formes d'excellence en Sport Adapté en diversifiant les secteurs d'activité, en renforçant l'offre adaptée dans chaque département, en valorisant chaque parcours sportif et en adaptant la communication pour toucher un public toujours plus large et varié.



Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Axe 3.1 :
Permettre à
chacun
d'atteindre ses
objectifs

Axe 3.2 : Faciliter
la pratique
sportive de tous
dans le temps

Axe 3.3 :
Valoriser toutes
les formes
d'excellence



Echelon national

- Définir et diffuser une **stratégie de communication nationale valorisant l'ensemble des pratiques et des formes d'excellence**
- Mettre en avant les sportifs et les clubs via les outils fédéraux
- Accompagner les ligues et CDSA dans l'appropriation des supports
- Valoriser les parcours de bénévoles et/ou de professionnels

Rôles des acteurs



Comités départementaux

- Accompagner les clubs dans le développement de nouvelles pratiques et la valorisation des réussites locales
- Relayer la communication fédérale au niveau départemental
- Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement



Ligues

- Relayer la communication fédérale au niveau régional
- Identifier et valoriser les pratiques innovantes ou exemplaires
- Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement



Clubs

- Proposer et animer une offre diversifiée de pratiques
- Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement
- Utiliser les outils de communication partagés pour mettre en lumière leurs actions

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

Indicateurs de pilotage

Communication

Nombre de canaux utilisés en fonction des cibles visées
Nombre d'adaptations des supports de communication (accessibilité, format, langage)
Nombre d'interactions digitales (followers, vues, partages...)
Co-construction de la stratégie de communication
Diffusion de la stratégie de communication

Académie

Nombre d'entretiens Académie réalisés en Ligue, CDSA, clubs
Nombre d'outils d'aide à la formulation des objectifs remplis

Publics

Nombre total de participants
Nombre de pratiquants non licenciés accueillis sur les actions
Taux de conversion vers une licence régulière
Nombre de renouvellement de licences annuelles

Formation

Nombre d'offres de formation diffusées

Déploiement territorial

Nombre de clubs affiliés
Pourcentage de clubs renouvelant leur affiliation
Nombre de partenariats actifs avec des structures locales

Offre de pratique

Nombre de rencontres inscrites au calendrier
Diversité de l'offre (activités proposées, profils accueillis)
Nombre de journées en lien avec les programmes fédéraux

Valorisation de tous

Nombre de communications créées en fonction des différents secteurs d'activité
Nombre et diversité des sportifs et acteurs mis en avant (genre, âge, « niveau » de handicap, projet sportif, projet d'engagement, ...)



Axe 4

.....

Contribuer à une société durable et inclusive



Au-delà de la pratique sportive, la FFSA souhaite contribuer à la construction d'une société plus juste, durable et inclusive.

Chaque personne doit pouvoir trouver sa place, s'engager selon ses envies et ses capacités, et être actrice des décisions qui la concernent.

Le Parasport Adapté devient ainsi un levier d'émancipation et de citoyenneté, et s'inscrit dans une démarche de développement durable.



Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive



Objectifs

Permettre à toutes et tous (sportifs, bénévoles, professionnels, en situation de handicap ou non) **d'accéder au rôle ou au poste de leur choix** dans la vie associative, dans le **respect de leurs aspirations et de leurs compétences**, en **garantissant un environnement inclusif, ouvert et citoyen**.

Notre expertise

Une approche innovante contribuant au développement des potentialités de chacun



Notre ambition

- Offrir à chacun la possibilité de s'impliquer dans la vie sportive, associative et sociale, quel que soit son parcours, son handicap, son genre ou sa situation personnelle
- Favoriser une participation active et continue des personnes à tous les niveaux de la fédération pour construire ensemble des solutions qui répondent aux besoins de chacun et de la société dans son ensemble
- Adapter toutes les formations fédérales à l'ensemble des publics
- Encourager l'implication des sportifs dans la vie associative, en visant au moins un sportif bénévole ou impliqué par club
- Clarifier les rôles et les engagements de chacun par des fiches de mission partagées
- Structurer un management et un suivi attentif des équipes, en garantissant notamment le respect des entretiens professionnels
- Promouvoir des valeurs d'inclusion, de citoyenneté et d'égalité au sein de toutes les actions fédérales
- Engager des actions de développement durable



Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive

Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des PSH

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 :
Être un acteur ressource sur le sport & handicap



Renforcer la place des personnes en situation de handicap au sein des instances associatives en développant des **espaces de consultation et de décisions**, en favorisant leur **participation citoyenne**, en adaptant les **outils et les modes de communication**, et en les impliquant dans les **décisions et le fonctionnement associatif** à tous les niveaux.

Objectifs - Axe 4.1

Favoriser la participation active et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en structurant des **dispositifs d'expression, de représentation et de décision**, en développant des **conseils participatifs**, en **formant et en accompagnant les acteurs**, en **systématisant l'accessibilité** et en **valorisant l'engagement des PSH dans la vie des clubs et des instances fédérales**.



Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive

Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des PSH

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 : Être un acteur ressource sur le sport & handicap



Echelon national

- Assurer la **transversalité de l'Académie** avec les autres domaines fédéraux (formation, communication, commissions) et **mobiliser le groupe Expert Académie**
- **Créer, centraliser et diffuser les outils nécessaires**
- Structurer un **conseil participatif fédéral, accompagner sa déclinaison territoriale** et mettre en œuvre une **recherche sur leur impact**
- Développer et **rendre accessibles les formations** pour les dirigeants, officiels et acteurs
- Rendre l'**Assemblée Générale accessible**
- **Accompagner les élus SHN et élus PSH du comité directeur fédéral**
- Faire vivre la **Commission des athlètes de haut niveau et prendre en compte ses propositions**
- Organiser une **consultation des licenciés et parties prenantes** dans les **décisions majeures** via enquêtes et ateliers

Comités départementaux

- Mettre en place des **conseils participatifs** en **impliquant les PSH dans tous les rôles extra-sportifs** (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, ...)
- **Communiquer auprès des clubs pour faire vivre l'Académie**
- Rendre les **Assemblées Générales accessibles**
- **Planifier des événements avec des rôles définis pour les PSH** (bénévolat, participation)



Ligues

- Mettre en place des **académies territoriales** avec **conseils participatifs** en impliquant les PSH dans tous les rôles **extra-sportifs** (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, formateurs, ...)
- Proposer des **formations spécifiques et adaptées aux PSH** (ambassadeurs, dirigeants, officiels, encadrants, ...)
- Créer et partager **des outils adaptés**
- Rendre l'**Assemblée Générale accessible**



Rôles des acteurs

- **Favoriser l'engagement des PSH dans la vie du club**
- Instaurer des **conseils participatifs** incluant les PSH
- **Nommer un référent Académie** en impliquant les PSH dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, ...)
- **Rendre les AG accessibles**
- Faire remonter les envies et besoins des PSH aux CDSA ou aux Ligues
- Permettre aux sportifs de contribuer aux actions Académie

Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive

Axe 4.1 :
Favoriser la participation et la citoyenneté des PSH

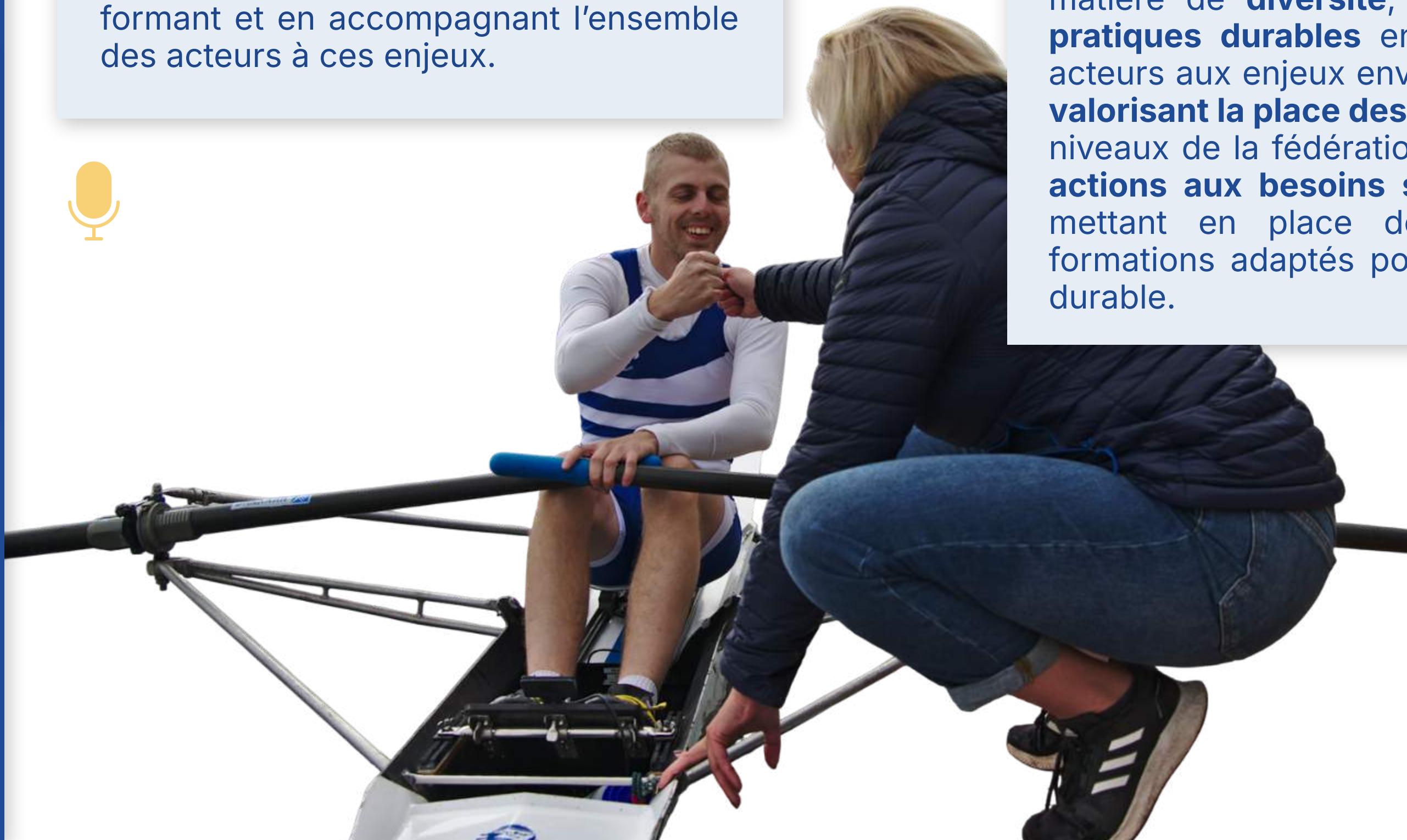
Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 :
Être un acteur ressource sur le sport & handicap

S'engager résolument pour une vie fédérale et une pratique du Sport Adapté plus inclusive, plus respectueuse de l'environnement et plus égalitaire, en sensibilisant, en formant et en accompagnant l'ensemble des acteurs à ces enjeux.

Objectifs - Axe 4.2

Promouvoir un Sport Adapté engagé en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables en sensibilisant les acteurs aux enjeux environnementaux, en valorisant la place des femmes à tous les niveaux de la fédération, en adaptant les actions aux besoins spécifiques, et en mettant en place des outils et des formations adaptés pour un changement durable.



Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive

Axe 4.1 :
Favoriser la participation et la citoyenneté des PSH

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 :
Être un acteur ressource sur le sport & handicap



Echelon national

- Mettre en place la **stratégie nationale de féminisation**
- Créer le **plan d'action développement durable** et envisager de nouvelles formes de **pratique durables**
- Créer et diffuser une **stratégie de communication renforcée sur la diversité, le développement durable et l'inclusion**
- Créer des **formations adaptées en lien avec la recherche** (femmes et sport, inclusion)
- Doter les clubs d'outils pour s'engager dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)



Comités départementaux

- **Accompagner le développement territorial** en créant de clubs et sections pour mailler les territoires
- **Décliner localement la communication** et la **stratégie nationale de féminisation**
- Proposer des **actions en faveur du développement durable et de l'inclusion**
- **Impulser l'engagement des clubs dans une démarche RSO**

Rôles des acteurs



Ligues

- Décliner la **stratégie nationale de féminisation au niveau régional**
- **Développer la communication** sur la diversité, l'inclusion et les pratiques durables



Clubs

- Crée des **offres spécifiques pour le public féminin** (horaires, formats, encadrement)
- **Intégrer des actions** **développement durable**
- Proposer des **formes de pratique durables**

Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive

Axe 4.1 :
Favoriser la participation et la citoyenneté des PSH

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 :
Être un acteur ressource sur le sport & handicap



Objectifs - Axe 4.3

Positionner la FFSA et son réseau comme un acteur ressource incontournable dans le champ du sport et du handicap, en formant, en accompagnant et en outillant l'ensemble des acteurs.



Développer un réseau de personnes ressources engagées pour faire connaître et reconnaître le Sport Adapté au sein des établissements médico-sociaux et des structures sportives, en identifiant et en accompagnant des ambassadeurs, le groupe Expert Académie, des PSH formatrices, en créant des outils adaptés aux personnes en situation de handicap et en mettant en place des dispositifs de collecte d'informations pertinents.



Axe 4 : Contribuer à une société durable et inclusive

Axe 4.1 :
Favoriser la participation et la citoyenneté des PSH

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

Axe 4.3 :
Être un acteur ressource sur le sport & handicap



Echelon national

- Être présent et co-constructeur dans toutes les formations liées au Sport Adapté et au handicap
- Créer et diffuser les outils de collecte et de sensibilisation adaptés
- Garantir la cohérence des dispositifs au niveau national
- Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ...
- Valoriser l'éligibilité et la classification FFSA
- S'appuyer sur les services transversaux du CPSF pour être identifié comme acteur ressources Sport et handicap
- Coopérer avec le CESH (centre d'expertise sport et handicaps) sur la veille juridique Sport et handicap, la promotion des métiers de l'animation parasportive et de l'accompagnement des parasportifs adaptés, le Handiguide des Sports, ...
- Participation aux groupes de travail ministériels sur les certifications relatives au Sport et Handicap
- S'impliquer dans la Stratégie Nationale Sport et handicap 2025-2028
- Être identifié sur la plateforme mon parcours handicap et élaborer une fiche RCNP (répertoire national des certifications professionnelles) des métiers spécifiques du Sport Adapté
- Être repéré par la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) comme une tête de réseau du sport et handicap
- Être acteur du Groupe d'expert d'usage de la DIJOP

Rôles des acteurs

Ligues

- Décliner la stratégie nationale de féminisation au niveau régional
- Développer la communication sur la diversité, l'inclusion et les pratiques durables

Comités départementaux

- Identifier et accompagner les formatrices et les ambassadeurs locaux
- Animer un réseau local autour du sport et du handicap
- Être identifié et collaborer avec les Communauté 360 et les référents APS en ESMS
- Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ...

Clubs

- Pouvoir intervenir dans des instances locales sur les sujets relatifs au handicap comme à la pratique sportive

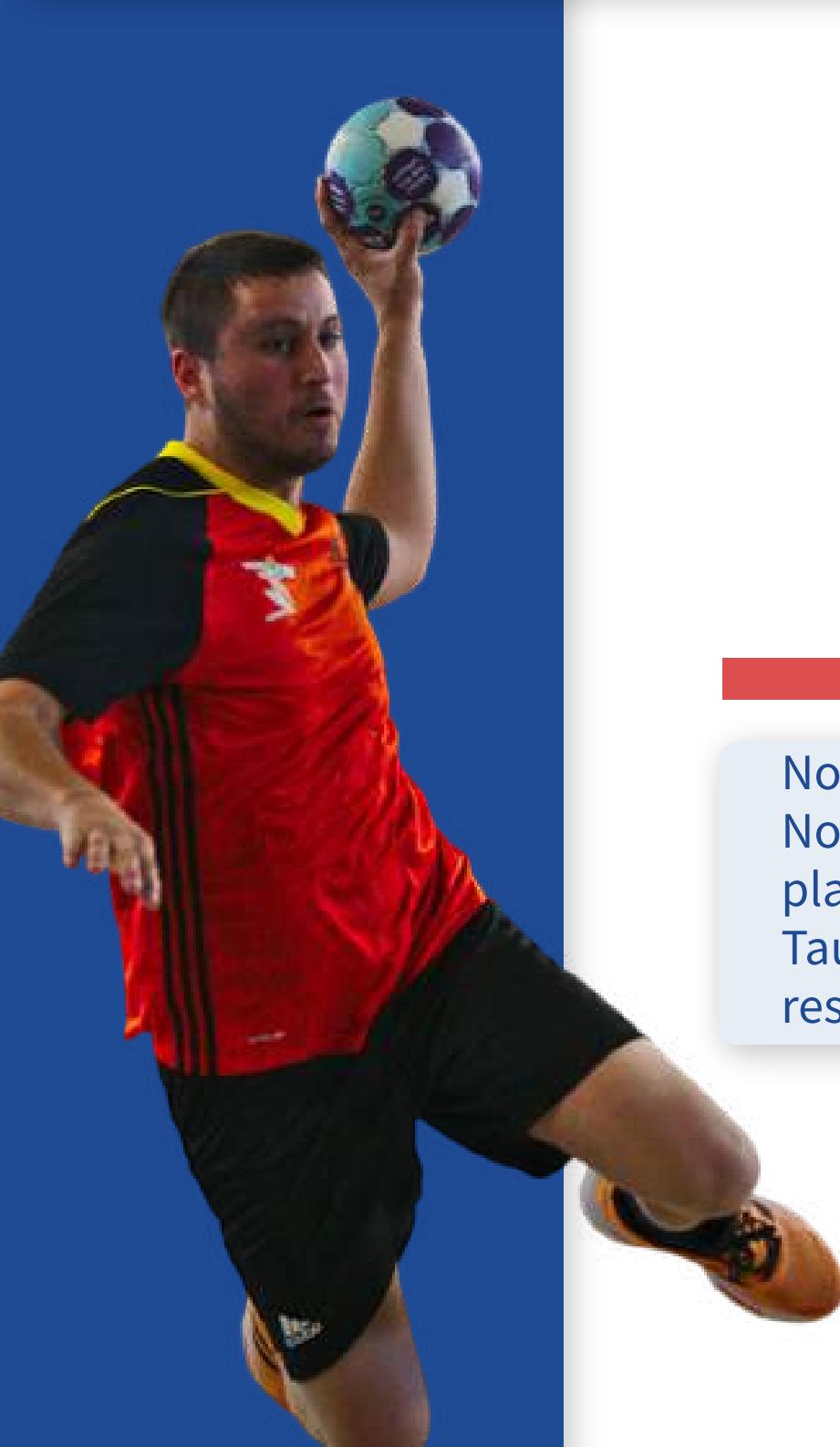
Axe 4: Contribuer à une société durable et inclusive

Indicateurs de pilotage



Formation

Nombre de sportifs formés via l'Académie
Nombre de formations proposées et réalisées (dirigeants, communication, officiels, encadrants, ...)
Nombre de sportifs ayant suivi la formation Fonda'Mentaux



Développement durable

Nombre de personnes sensibilisées
Nombre d'actions développement durable mises en place
Taux de clubs engagés dans une démarche de responsabilité sociétale

Acteur ressource

Nombre de sollicitations reçues et traitées comme acteur ressources du Sport et handicap

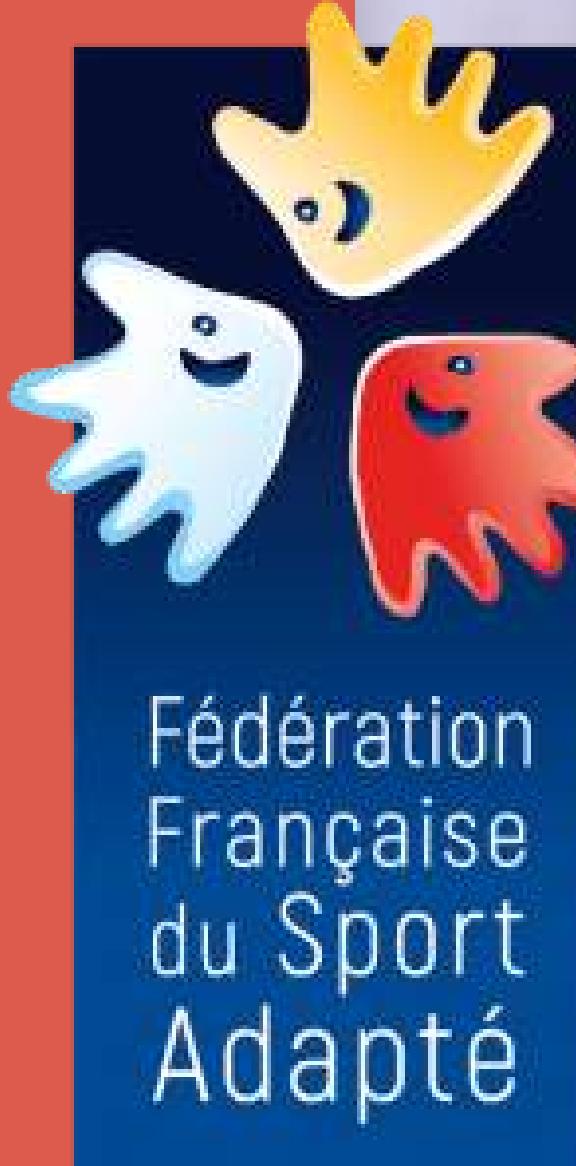
Participation

Nombre de conseils participatifs mis en place (clubs, CDSA, Ligues)
Nombre de sportifs impliqués dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, formateurs, organisations, encadrement, ...)
Nombre de personnes sondées et retours recueillis
Modalités de communication entre les PSH (dirigeants, CAHN, conseils participatifs, ...) opérationnelles
Nombre de propositions réalisées par la CAHN et les conseils participatifs
Nombre de consultation des sportifs et parties prenantes dans les décisions majeures
Nombre d'ambassadeurs identifiés et d'actions sur lesquelles ils sont mobilisés
Nombre de PSH identifiées comme formatrices

Féminisation

Nombre d'outils créés en faveur de la féminisation et de la diversité
Nombre d'actions spécifiques réalisées en faveur des femmes (pratique, gouvernance, bénévolat)
Taux de participation féminine dans les activités sportives et les instances (dont postes à responsabilité)

Remerciements



Soutenu
par



PARTENAIRE PRINCIPAL





La FFSA :

**Experte en
parasport adapté**



Fédération
Française
du Sport
Adapté

La FFSA :

**L'accessibilité à
une pratique
sécurisée et
équitable**

La FFSA :

**Une approche
capacitaire et
durable**